

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

SPORT

Associations et instances sportives

MINISTÈRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 17 août 2016 portant désignation de l'agent chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française d'escrime

NOR : VJSR1630668A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, titre III, chapitre 1^{er}, section 2, sous-section 3, notamment l'article R 131-17;
Vu l'avis du directeur technique national de la Fédération française d'escrime,

Arrête:

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} septembre 2016, M. Thomas DANGEON, recruté sur un contrat de préparation olympique, sera chargé de la mission d'entraîneur national auprès de la Fédération française d'escrime.

Article 2

Le directeur des ressources humaines et la directrice des sports sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 17 août 2016.

Pour le ministre et par délégation :
*L'adjoint à la cheffe du bureau
des personnels de la jeunesse et des sports,
de l'éducation nationale
et des instituts spécialisés,*
Y. BLANCHOT